



COMMUNE DE BELGEARD
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 juin 2026

PROCÈS-VERBAL DE REUNION

Conseillers en exercice	15	L'an deux mil vingt-six, le 24 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BELGEARD, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M LELIEVRE Jean-Pierre.
Conseillers présents	15	
Quorum	8	
Affiché le :		

Etaient présents : BEAUDET Julie, BEAUDOIN Elisa, BEAUDOIN Fabienne, BOUDONNET Fabrice, CAILLEAU Ludovic, FROMENTIN Jérôme, GARNIER Edwina, GIRARDEAU Elodie, LELIEVRE Jean-Pierre, MOREL Emilie, POULEYN Gilbert, POURIEL Mickael, PROVOST Audrey, SZCESNY Ludovic, THOMAS Alain.

Absent : /

Secrétaire de séance : POULEYN Gilbert

Ordre du jour :

1. Commission d'appel d'offres : nomination des suppléants

Suite à la précédente réunion, des membres titulaires ont été nommés, mais il faut également nommés trois membres suppléants,

Après délibération et suite à l'appel de candidature, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de nommer : :

- Mme BEAUDET Julie
- M CAILLEAU Ludovic
- Mme BEAUDOIN Fabienne

membres suppléants de la commission appel d'offres

2. Contrat salles : ajout versement acompte et suppression encaissement par chèque bancaire

Le comptable public demande de mentionner dans la délibération des tarifs de la salle la mention « acompte correspondant à 50 % du montant de la location à la réservation », qui apparaît dans les contrats de location.

Madame DOUHET informe le Conseil de la suppression progressive des encaissements par chèques bancaires et à terme suppression de la régie.

3. Ecole :

a. Devis entretien osier

Madame PROVOST commente le devis reçu pour la taille de formation à faire la première année sur les brins d'osier du tunnel végétal de la cour de l'école. Le devis de 206 € incluant le déplacement et la formation initiale de notre employé communal et de Gilbert POULEYN est validé à l'unanimité



COMMUNE DE BELGEARD
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 juin 2026

PROCÈS-VERBAL DE REUNION

b. Tarifs cantine, garderie

Madame BEAUDET commente la grille de tarifs facturés par RESTORIA pour septembre 2026 :

Tarifs détaillés au 1er SEPTEMBRE 2026

MAIRIE DE BELGEARD

Formule de révision contractuelle

$PV = (\text{Index Restauration Collective } n / \text{index Restauration Collective } o) \times \text{Prix de référence}$

INDICE	VALEUR nouvelle	VALEUR base
IRC	NOV 25	JUIN 25
Repas livrés	125,57	124,26
Coefficient de révision		1,01054
Révision repas		1,054%

*TVA en vigueur

5,50%

GR 4 - ÉLÉMENTAIRE

	Tarifs jusqu'au 31 août 2026		Tarifs au 1er septembre 2026	
	€ HT	€ TTC*	€ HT	€ TTC*
Hors d'œuvre	0,341	0,360	0,345	0,364
Plat protidique	2,121	2,238	2,143	2,261
Garniture	0,721	0,761	0,729	0,769
Fromage	0,314	0,331	0,317	0,334
Dessert	0,366	0,386	0,370	0,390
Pique Nique Salade ou				
Total indicatif 5 éléments	3,863	4,075	3,904	4,119

Plat Complet = Plat protidique + Garniture

Et rappelle les tarifs appliqués aux familles pour 2025/2026 :

- Repas : 4.50 €
- Garderie du matin : 1.00 €
- Garderie du soir : 1.50

Le Conseil municipal après délibération, décide à l'unanimité, de ne pas augmenter les tarifs périscolaires pour la rentrée 2026

La proposition de passer en transfert des repas en bac inox qui amènerait une augmentation de 5 %, sera examinée à la révision du contrat en 2027.

PROCÈS-VERBAL DE REUNION

L'ajustement des commandes au nombre exact d'enfants prenant des repas a permis de substantielles économies sur les derniers mois.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de ne pas facturer les repas annulés sur la semaine du 22 au 26 juin en raison du délai très court des directives académiques et des dispositions prises pour répondre au caractère exceptionnel de la canicule. Ceux de la dernière semaine scolaire seront facturés. Une information sera faite aux parents.

c. Achat réfrigérateur Restoria

Le Conseil souhaite acquérir le réfrigérateur de la cantine, en location auprès de la société RESTORIA. Celle-ci a fait une proposition financière à 800 €. Le conseil ne valide pas la proposition et souhaite qu'une remise soit appliquée compte tenu de l'amortissement déjà réalisé.

4. Désignation délégué référent syndicat mixte e-collectivité

Le Conseil est informé de la nomination de Monsieur Jean-Pierre LELIEVRE à cette fonction.

5. Devis entretien pompe de relevage lotissement Les Trois Chênes

Le Conseil valide à la majorité, par 14 voix et une abstention (Mme BEAUDET, le renouvellement quinquennal d'entretien de la pompe de relevage avec les tarifs suivants hors taxes :

	Ancien contrat	Nouveau contrat
Maintenance annuelle	370 €	440 €
Frais de déplacement	65 €	78 €
Heure d'agent	58 €	72 €

6. Projet rénovation salle de l'Orée du Bois

L'origine des mauvaises odeurs a été identifiée et corrigée. Un défaut d'étanchéité d'un raccord entre des conduites situées dans le faux-plafond des toilettes était à l'origine des nuisances olfactives persistantes. Le projet de percement d'une ouverture est de fait abandonné.

La proposition d'une étude acoustique estimée entre 3K € et 5K € ne sera pas suivie. Un devis sera demandé pour renforcer l'isolation phonique du côté intérieur du logement communal. Un devis de reprise des peintures de la salle sera aussi demandé.



PROCÈS-VERBAL DE REUNION

7. Régularisation chemins ruraux : Brives et La Pierre

• Brives

À la suite de l'acquisition par Monsieur Joachim RIVIÈRE et Madame Eugénie MARREAU de la propriété cadastrée section A n°1047, située au 11 Brives, il est apparu nécessaire de procéder à une régularisation de l'extrémité du chemin rural, la situation existante ne correspondant pas au parcellaire cadastral.

Cette régularisation implique, pour la commune, les acquisitions suivantes :

- la parcelle cadastrée section A n°1048, d'une superficie de 47 ca, appartenant à Monsieur Joachim RIVIÈRE et Madame Eugénie MARREAU ;
- la parcelle cadastrée section A n°1064, d'une superficie de 38 ca, appartenant à Monsieur Jean-Pierre LELIÈVRE.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, (Monsieur Jean-Pierre LELIÈVRE ayant quitté la salle), décide :

- d'approuver l'acquisition par la commune des parcelles cadastrées section A n°1048 et A n°1064, conformément au plan de régularisation établi par le cabinet de géomètres KALIGEO ;
- de fixer le prix d'acquisition à 0,50 € par mètre carré ;
- de désigner Madame Julie BEAUDET ; 1ère adjointe, pour représenter la commune et signer l'acte authentique d'acquisition auprès de Maître PILLEUX, notaire à Mayenne

• La Pierre :

Monsieur le maire expose au conseil municipal que Monsieur JAMOTEAU Thierry propriétaire et vendeur des parcelles et de la longère situées section C 245, C244 et B 280 au lieu-dit La Pierre, souhaite acquérir une partie du chemin rural n° 26 dit de la Pierre qui traverse sa propriété.

Cet ancien chemin tombé en désuétude n'est pas entretenu et fait l'objet de dépôts sauvages de détritiques jusqu'à la lisière de la forêt.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal,

- Valide la procédure de mise en vente de cette partie du chemin jusqu'à la lisière de la forêt aux propriétaires des parcelles mitoyennes concernées
- Autorise le maire à lancer l'enquête publique et à signer tous les documents se rapportant à ce projet

8. Travaux église : devis complémentaire

Le maire présente au conseil municipal, le devis complémentaire pour les travaux de réfection de la façade de l'église.



PROCÈS-VERBAL DE REUNION

Le surcoût de 867,80 € HT est validé à l'unanimité. Il est expliqué par le coût de transport de l'enduit spécifique utilisé.

9. Inscription élus commission déchets Mayenne Communauté

Suite à l'appel à candidature, le conseil municipal nomme :

- Mme PROVOST Audrey qui était la titulaire sortante
- Monsieur POULEYN Gilbert comme suppléant

10. Demande de subvention « Terre en Fête »

Le Conseil refuse, à la majorité, 13 voix pour et 2 abstentions (Monsieur LELIEVRE et Monsieur THOMAS) la demande de subvention émise par l'association qui gère l'animation « Terre en Fête » ainsi que le prêt de matériel communal.

11. Questions diverses

Rencontre avec Zélie BOULESTREAU – Projet MIAM – le 7 juillet 2026 après-midi – visite des bâtiments assurée par Julie BEAUDET, Isabelle MAUGET et Edwina GARNIER

Visite APAVE : le 24 août 2026 après-midi. Intervention préalable de Thierry GUYON pour réfection des blocs de secours

Rencontre du sous-préfet en mairie de Belgeard le 1^{er} juillet à 16h30

Nouvelle adresse email de la mairie : secretariat@belgeard.fr

Contact YESSS pour l'alarme atelier : renvoi sur un installateur (Thierry GUYON)

La présentation de l'étude de maîtrise des énergies et photovoltaïque de Joe Weston du 17 juin sera faite à la rentrée

Les devis pour le passage d'une conduite de trop plein via chemin communal au lieu-dit le Rocher (étang) est validé pour le moins-disant, sous réserve de la réception d'un troisième devis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15

Le secrétaire,
Gilbert POULEYN

Le Maire
Jean-Pierre LELIEVRE